

PRÉFECTURE DU LOT  
ARRIVÉ LE :

- 5 AVR. 2016

CABINET

*Coordonnées du demandeur*

M. Lalève Didier  
Président de l'Association  
VAL-ULM  
Le Fossat  
46700 SOTURAC

*Adresse de la Préfecture*

Préfecture du lot  
Cité Bessières  
Rue Pierre Mendès France  
46000 CAHORS

Madame, Monsieur,

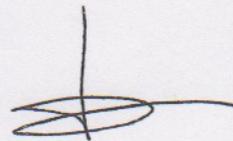
J'ai l'honneur de solliciter l'autorisation de créer une plate-forme ULM permanente au lieu-dit  
Maux..... située sur la commune de Saux 46800.....

Vous voudrez bien trouver ci-joints les éléments constitutifs du dossier de demande.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur,  
l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à ...Soturac....., le ...3 avril 2016.....

Signature



Pièces jointes :

- Déclaration de la personne ayant la jouissance du terrain
- Fiche de renseignements

**Déclaration de la personne ayant la jouissance du terrain**  
(si différent du demandeur)

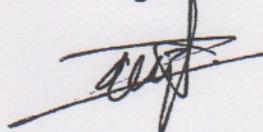
Mme, Mr. CAUZIT Daniel

**AUTORISE**

Association VAL-ULTI représentée par M. LAÏVÉ Didier président  
Mme, Mr. ...., demandeur, à utiliser le terrain cadastré sous le  
n° ..... section φ D, Parcelles n° 307-308-395  
de la commune de Saux 46800, 75-79-80-84  
83-84-85  
pour la création et l'exploitation d'une plate-forme ULM permanente.

Fait à Saux, le 31 03 2016

signature



<Convexe>

DEPARTEMENT

MAIRIE

Section: 0D

COMMUNE

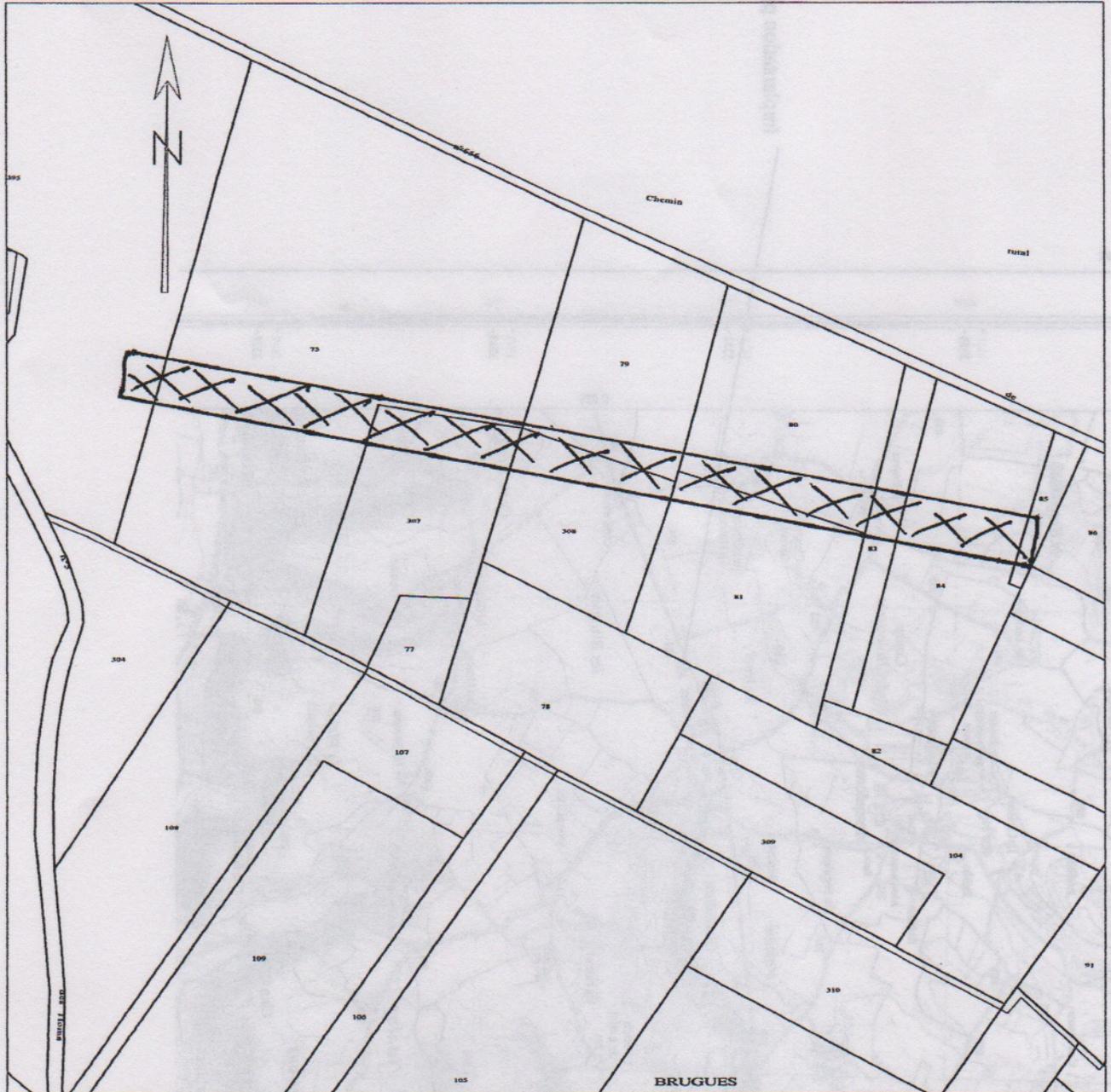
SERVICE DU PLAN

SAUX

Echelle: 1/2500

(Echelle d'origine: 1/1000)

EXTRAIT DU PLAN COMMUNAL



Référence de l'extrait :

Le présent extrait est :

GRATUIT !

Cachet:

Extrait certifié conforme

au plan communal

- à la date ci-dessous

A ...

le 31/03/2016

Signature



## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

**COMMUNE** SAUX 46800 **LIEU-DIT** Maux

**PARCELLE(S): N°** 307-308-395-75-79-80-81-83-84-85

**Personne ayant la jouissance du terrain :**

Nom : CAUZIT Daniel  
Adresse : Maux 46800 Saux  
Tél : 05 65 24 96 12  
E-mail :

**DEMANDEUR :**

Nom : LALEVE Didier  
Adresse : Le Fossat 46700 Soturac  
Tél : 06 86 67 15 67  
E-mail : contact@val-ulm.fr

**USAGE AUQUEL EST DESTINEE LA PLATE-FORME :**

Utilisation permanente de la plateforme par l'Association VAL-ULM (Activité Club)

**CARACTERISTIQUES DE LA PISTE :**

**Coordonnées** 1°03'47.5"E 44°23'48.7" N **Altitude moyenne** 260 mètres

**Longueur/ Largeur :** 350m/20m **Orientation :** 28-10

**Pente longitudinale** 2% **Nature du sol** Herbe

**Pente transversale :** 2%

**Mesures de sécurité prévues** Voir annexe 1 jointe

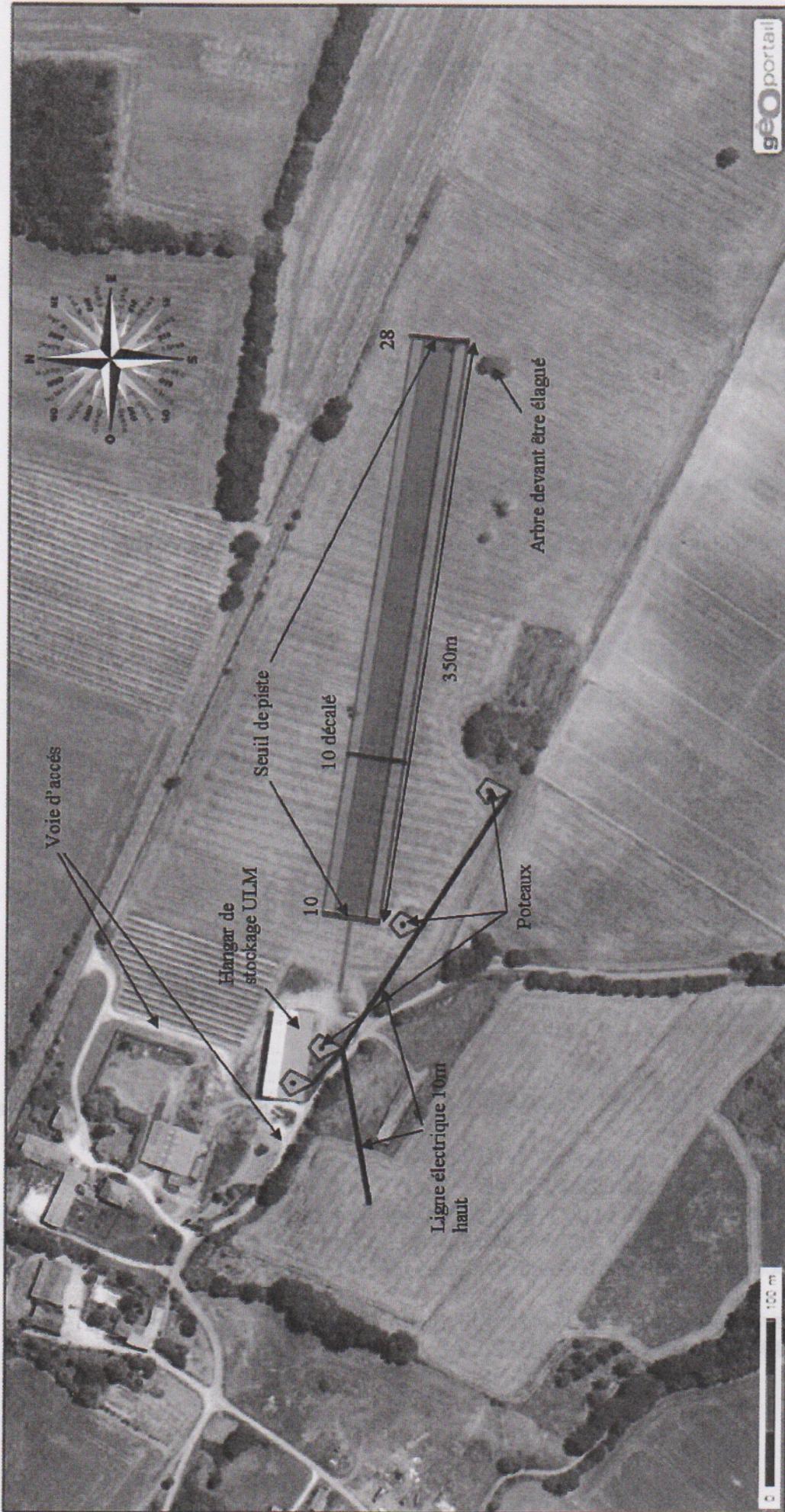
**CARTES et PLANS :**

Joindre au dossier:

- un extrait de la carte au 1/25000<sup>ème</sup> indiquant l'emplacement de la plate-forme projetée et les voies d'accès
- un extrait du plan cadastral précisant les limites domaniales du terrain
- un croquis (libre ou sur plan) au 1/2000<sup>ème</sup> ou 1/5000<sup>ème</sup> schématisant :  
l'implantation de la plate-forme et de ses dépendances (piste, bâtiments éventuels, accès...),  
les obstacles éventuels dans les trouées et de part et d'autre de la piste d'envol (arbres, fossé, pylône, ligne électrique, ligne téléphonique, câbles, bâtiment, ...)

**En annexe 2, caractéristiques de l'ULM utilisé tiré du manuel constructeur.**

**X-Air 804TJ avec moteur JABIRU 80cv**



Seuil de piste 10 décalé de 100m à cause ligne et hangar. (hauteur la plus importante : 10m)  
 Dénivelé de 2%, le point le plus haut étant sur le seuil de piste 28.  
 Préférentielle en 28 à l'atterrissage en raison des vents dominants ( Ouest et Nord-Ouest)

© IGN 2016 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 1° 03' 44.8" E

Latitude : 44° 23' 47.5" N



© IGN 2016 - [www.geoportail.gouv.fr/informations-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/informations-legales)

Longitude : 1° 03' 30.1" E  
Latitude : 44° 23' 28.2" N

Segment A finale longueur=1.560m Point 1 =400pieds sol  
Segment B base longueur =1.500m Point 2 =800 pieds sol  
Segment C vent arrière 1000pieds sol

géo portail



© IGN 2016 - [www.geoportail.gouv.fr/informations/legendes](http://www.geoportail.gouv.fr/informations/legendes)

Longitude : 1° 03' 41.3" E

Latitude : 44° 23' 19.5" N

Segment A finale longueur 1200m. Point 1, 300 pieds sol . Pente à 8%

Segment B base longueur 1500m. Point 2, 800 pieds sol

Segment C vent arrière 1000 pieds sol

## Mesures de sécurité prévues

- Bandes de dégagement de 10m de large de part et d'autre de la piste.
- Seuil de piste 10 décalé à l'atterrissage à cause de la ligne électrique.
- Auto-information sur 123.5 conseillé.
- Préférentielle en 28 à l'atterrissage.
- Préférentielle en 10 au décollage (réduction des nuisances sonores)
- Présence extincteur dans le hangar.
- Mise en place d'une signalétique adaptée pour empêcher l'accès aux personnes non autorisées.
- Accueil des personnes en dehors de la zone hangar et piste.
- Parking en dehors de la zone hangar et piste.
- Présence de nombreux champs autour de la plateforme permettant de se poser en cas de panne moteur au décollage. Un guide pratique y sera consacré et mis en ligne sur le site de l'Association et sur celui de la FFPLUM.

**2: CARACTERISTIQUES EN VOL du X AIR 804 TJ****2. 1: Facteur de charge**

Inclinaison:	15 °	30°	45°	60°	70°
Facteur de charge	1.04	1.15	1.41	2	3
Charges limites:	+ 4	- 2			

**2. 2: Maniabilité**

Virage de 30°G à 30°D 2,5 secondes

Virage de 45°G à 45°D 3,5 secondes

**2. 3 : Performance à la masse maximale de 450 kg****APPAREIL X-AIR****TYPE 804TJ Jabiru 2200**

Marque	JABIRU
Type	2200
Refroidissement	air
Puissance maxi	80 cv à 3300 t/minutes
Carburant:	essence mini 95 octane avec ou sans plomb
Rapport poids / puissance à vide	3,31 kg / cv
Rapport poids / puissance à charge maxi	5.69 kg / cv
V.N.E ( vitesse à ne pas dépasser )	145 km / h
V.A ( meilleure vitesse en air agité )	70 km / h
V.C ( vitesse de croisière ) maxi en palier	120 km / h
V.C ( vitesse de croisière ) économique	90 km / h
Vitesse mini en palier	58 km / h
Vitesse de décrochage	48 Km / h
Taux de montée à 70 km / h	4,5 m / s
Taux de chute mini. à 70 km / h	3,5 m / s
Finesse maxi à 70 km / h moteur coupé	8

## Annexe 2.

Passage de l'obstacle des 15 m au décollage	220 m
Distance de roulage à l'atterrissage sans frein	140 m avec frein 80 m
Passage de l'obstacle des 15 m à l'atterrissage	140 m
Plafond pratique	4 000 m
Limite vent traversier	15 KTS

Taux de roulis	30° à 30°	2 sec.
	45° à 45°	3 sec.

### Consommations :

- Croisière économique	9 l / h
- Croisière maxi	14 l / h

### Niveau sonore mesuré conformément à l'arrêté sur le bruit des ULM :

- L m	69,0 dba
- L R	70,7 dba
- H hauteur de passage	60 m
- V	2,5 m / s
- L h (bruit perçu au sol ) avec h = 150 m	60,75 dba

Il est important de rappeler la formule suivante aux utilisateurs

$$L_h = L_m - 22 \log h/H$$